

# Quel avenir pour les limicoles nicheurs de Bretagne ?



R. Basque

**A** l'échelon national, les résultats du dernier dénombrement indiquent des populations stables ou en augmentation pour la plupart des limicoles. Seul le vanneau huppé montre un déclin marqué. Les tendances réelles sont cependant souvent masquées par des lacunes dans les recensements antérieurs. Il en va tout autrement en Bretagne où 6 des 12 espèces dont la tendance est connue montrent un déclin sensible. Les populations de 4 espèces augmentent sensiblement et celles de deux espèces sont stables. Les effectifs du petit gravelot et du gravelot à collier interrompu ont une tendance positive en France alors qu'ils chutent nettement dans notre région. Les effectifs du grand gravelot, du courlis cendré et de la bécassine des marais sont stables en France, alors qu'ils déclinent en Bretagne. La

population de barge à queue noire augmente en France mais, en Bretagne, la situation est plus contrastée car l'augmentation en Loire-Atlantique masque le déclin dans les autres sites. Enfin, la population de chevaliers gambettes, stable dans l'hexagone augmente en Bretagne, tant sur le plan numérique que géographique.

Une analyse plus globale nous apprend que les tendances positives de certaines espèces en France ne sont pas représentatives de la situation européenne où les effectifs de ces mêmes espèces déclinent. Ceci vaut, par exemple, pour le gravelot à collier interrompu.

Pour l'ensemble des espèces, nous avons des effectifs faibles, souvent concentrés sur un très petit nombre de sites. Les seules

Espèces	France		Bretagne	
	Effectif	Tendance	Effectif	Tendance
Huitrier-pie	969-1020	↑	528-547	↑
Cédionémé criard	5000-9000	→	47-52	→
Echasse blanche	1532-1767	↑	242-282	↑
Avocette à nuque noire	2219-2368	↑	333-336	↑
Grand gravelot	110-123	→	62-71	↓
Petit gravelot	4270-5847	↑	89-113	↓
Gravelot à collier interrompu	1266-1457	↑	209-233	↓
Vanneau huppé	12716-16073	↓	1097-1182	↓
Bécasseau variable	0	-	0	-
Combattant varié	0-18	→	0-18	-
Courlis cendré	1698-1966	→	88-101	↓
Barge à queue noire	127-159	↑	36-54	→
Chevalier gambette	1137-1347	→	194-213	↑
Bécasse des bois	?	-	?	-
Bécassine des marais	95-166	→	12-23	↓
Chevalier culblanc	0	-	0	-
Chevalier guignette	570-837	→	0	-

espèces qui augmentent nichent majoritairement dans des sites difficiles d'accès (îles et îlots) et/ou dans des réserves (huitrier pie, avocette, échasse blanche). En revanche, toutes les espèces qui ont besoin de vastes espaces humides où existent des enjeux agricoles régressent ou sont en voie d'extinction (vanneau huppé, barge à queue noire, bécassine des marais, courlis cendré). De même, les espèces littorales souffrent énormément de la surfréquentation humaine (activités sportives et loisirs, tourisme, ...).

### Les causes de déclin des populations

L'évolution récente de l'agriculture régionale a eu pour effet une exploitation plus intensive des terres les plus fertiles et les plus accessibles aux engins toujours plus performants, ainsi qu'un développement extraordinaire des élevages hors-sol. En revanche, les sols ingrats et certaines pratiques considérées comme dépassées ou peu lucratives ont été largement abandonnés. Même si ce schéma général connaît quelques exceptions, on constate globalement qu'il en résulte une réduction des surfaces de landes, toutes celles installées sur des sols susceptibles d'être cultivés intensivement ayant été détruites (pourtour des Monts d'Arrée, Menez Hom ...). On assiste

également à une diminution de la fauche dans les landes et donc une augmentation moyenne de la hauteur des plantes qui composent cette formation végétale (ajoncs, bruyères). La fermeture du milieu qui en résulte diminue les possibilités d'installation des couples de courlis cendré. Enfin, l'abandon des enclaves pâturées entraîne une homogénéisation des habitats qui aboutit à une réduction de la densité de nicheurs.

Le suivi de la population bretonne de courlis cendré indique qu'une agriculture traditionnelle permettant la conservation d'une mosaïque de landes fauchées et de pâtures semi-naturelles favorise la stabilité des effectifs de l'espèce. Dans la région de New Forest en Grande-Bretagne un pâturage extensif sur des landes tourbeuses favorise également maintien des populations nicheuses de bécassine des marais.

Toujours dans l'intérieur du pays, l'abandon de l'exploitation des prairies humides (entretien du système hydraulique, fauche, pâturage) s'est soldé par une transformation radicale de la qualité et de la hauteur de la végétation entraînant la disparition du courlis cendré et du vanneau huppé de ce biotope.

La plupart des espèces de limicoles se reproduisent dans de vastes surfaces de paysages très ouverts. Dans les marais de Plouray, jusque dans les années 1960,

l'exploitation régulière des haies sur talus pour le bois de chauffage maintenait l'ouverture du milieu. La diminution progressive de la valeur marchande et des besoins en bois de chauffage a abouti à une fermeture du paysage et au développement d'un bocage boisé. Cette évolution pourrait expliquer l'abandon du site par les limicoles (Bozec, comm. pers.).

L'utilisation de fourrage sélectionné et de fertilisants modifient la composition et la hauteur moyenne de la végétation des prairies, le calendrier de fauche ou les modalités de pâturage. Ces transformations ont des conséquences pour les limicoles puisqu'elles sont de nature à diminuer la densité des couples et à accroître la destruction des pontes par le piétinement du bétail. Les études menées en 1995 et 1996 dans les Monts d'Arrée indiquent que les prairies fertilisées par du lisier de porc ne sont jamais utilisées par le courlis cendré pour la recherche de nourriture, sans qu'il soit toutefois possible d'affirmer que cette désaffection soit provoquée par la diminution des ressources alimentaires, puisque aucune recherche comparative sur la valeur trophique des différents types de prairies n'a été menée en Bretagne à notre connaissance.

Sur le littoral, dans les cultures intensives (légumes dans le Léon et bulbiculture en baie d'Audieme) les interventions répétées avec des machines agricoles ne permettent pas aux couples de gravelot à collier interrompu et de vanneau huppé de mener à bien leurs nichées. Le succès de la reproduction y est presque nul. En Grande-Bretagne, la généralisation des semis de céréales en automne est responsable de la diminution de près de 50 % de la population de vanneau huppé. Face à la destruction des milieux traditionnels de nidification (prairies humides, marais), on a observé un peu partout des transferts de couples repro-

ducteurs vers les terres cultivées (céréales, pois,...). Dans ces milieux de substitution, la production est toujours plus faible que dans les zones humides, et insuffisante pour maintenir la stabilité des populations de limicoles concernés.

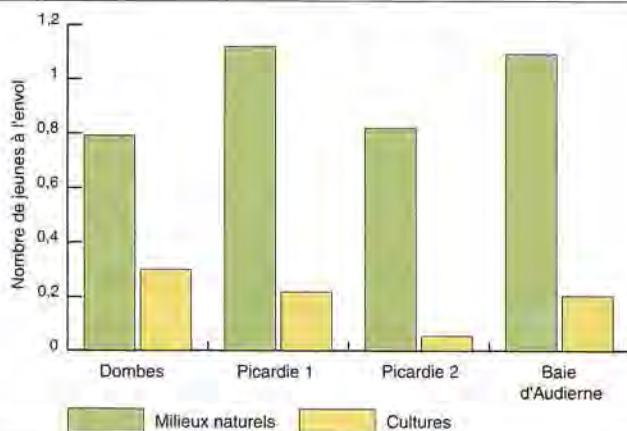
Dans certaines parcelles cultivées (maïs, céréales de printemps), gagnées sur les zones humides ou les pelouses dunaires, des couples de vanneau huppé, de gravelot à collier interrompu ou de courlis cendré peuvent se maintenir pendant quelques années. Comme le montrent les exemples concernant le vanneau huppé (fig. 1), la destruction des nids par le passage des engins agricoles et la diminution des ressources alimentaires consécutives à l'usage de traitements chimiques entraînent un succès de reproduction toujours plus faible que dans les milieux naturels et insuffisant pour assurer la survie à long terme de populations reproductrices.

## Du côté des prédateurs

Depuis 25 ans, la promotion touristique de la Bretagne et l'attrait grandissant pour les activités de plein-air dans les " derniers grands espaces sauvages " se sont accompagnés d'une très forte augmentation de la fréquentation humaine sur le littoral et dans certains sites de l'intérieur. S'y ajoute la divagation des chiens laissés en liberté ou que leurs propriétaires viennent à dessein faire courir dans la nature.

Parmi les activités de plein-air les plus perturbantes pour les oiseaux figure bien entendu la chasse. Une bonne et saine pratique cynégétique voudrait que l'on épargne les adultes sur leurs sites de reproduction et les jeunes non émancipés. Une application raisonnable de la

**Sucès de la reproduction du vanneau huppé en milieu naturel et dans les cultures (d'après ONC inédit, Mouronval et Triplet 1991, Triplet et al. 1997, Bargaïn et al. 1998).**





Directive européenne devrait limiter les périodes de chasse de début septembre à la fin du mois de janvier, ce qui éviterait de supprimer ou de déranger des reproducteurs déjà cantonnés en février (vanneau huppé, bécasse des bois, ...) et les oiseaux des dernières nichées en juillet et en août (huitrier-pie, échasse blanche, avocette à nuque noire, œdicnème criard, gravelots, vanneau huppé, barge à queue noire, chevalier gambette).

En Bretagne, la prédation peut, chez certaines espèces, affecter de manière considérable la reproduction. La prédation par les goélands ou par les rats peut avoir des répercussions sur la densité de l'huitrier-pie. Une prédation importante, exercée notamment par le renard ou la corneille noire est en partie responsable du faible succès de reproduction chez le gravelot à collier interrompu, le vanneau huppé, l'échasse blanche et l'avocette à nuque noire.

L'importance de la prédation par les oiseaux ou les mammifères peut varier dans le temps et selon les localités. En outre, le taux de prédation peut varier en fonction du type d'habitat ou de distribution des oiseaux nicheurs.

Même si le taux de prédation sur les œufs et les poussins de limicoles peut parfois paraître très élevé, la question fondamentale est d'abord de déterminer si la prédation a un impact significatif sur la dynamique des populations. Les premiers résultats des études menées dans les marais de Séné suggèrent, dans le cas de l'avocette, que la production annuelle d'environ 0,5 jeune par couple, observée depuis 1990, peut être suffisante pour assurer l'équilibre démographique. Cela correspond à un taux d'échec de 7 œufs sur 8 soit 87% ! En revanche, chez le vanneau huppé, une production annuelle de 0,8 jeune par couple semble nécessaire pour maintenir le niveau d'abondance d'une population, ce qui n'est pas le cas dans la majorité des sites de reproduction en Bretagne. Le taux d'échec élevé

est en partie imputable à la prédation.

Ensuite il convient de déterminer si la prédation est réellement la cause première du déclin des populations de limicoles nicheurs. Or il apparaît de plus en plus évident que la dynamique actuelle des populations est le résultat du jeu combiné de plusieurs facteurs : prédation, dérangement, disparition ou modification des habitats...

### Mesures de protection pour les zones de reproduction des limicoles

- Maintien et restauration de la qualité des milieux
  - gestion des niveaux d'eau
  - gestion de la végétation (hauteur, diversité)
- Maîtrise de la fréquentation humaine
  - zonage et calendrier des activités agricoles et de loisirs
  - information et gardiennage sur les sites sensibles
- Évaluation du plan de gestion ou des mesures de protection
  - suivi des paramètres de reproduction et de l'évolution des effectifs de limicoles

Ainsi, les dérangements peuvent favoriser la prédation des œufs ou des poussins par les oiseaux diurnes (corvidés et laridés notamment). Nous assistons, dans notre région, à un appauvrissement de la biodiversité, en particulier dans les zones d'agriculture intensive, phénomène dont profitent quelques espèces anthropophiles et ubiquistes (corneille noire, renard...). Lorsque ceux-ci se reproduisent à proximité de milieux naturels riches en ressources alimentaires, rien d'étonnant à ce qu'ils tirent parti de la nourriture disponible. La structure du paysage peut en outre favoriser les prédateurs. Les perchoirs à proximité des sites de nidification (piquets de clôture, arbres, ...) permettent ainsi aux corvidés de repérer les nids et d'attendre le moment favorable pour s'emparer des couvées.

La réduction de la surface des sites favorables à la reproduction induit la concentration des nicheurs. Cela attire des prédateurs, qui peuvent se spécialiser plus ou moins durablement, augmente le taux de prédation. Ce phénomène est accentué par la diminution du nombre de sites, ce qui ne permet pas une redistribution des couples en cas de prédation massive. L'absence de zones de substitution oblige les oiseaux à effectuer des nichées de remplacement au même endroit, alors qu'une tentative dans un autre lieu aurait probablement plus de chance d'être couronnée de succès.

La prédation est par conséquent un problème complexe, parfois d'origine naturelle, parfois la résultante d'autres problèmes. Le choix d'intervenir dans un site pour favoriser les performances reproductrices des limi-

coles doit être guidé par un bilan démographique des populations locales, et par les relations avec d'autres populations ou sous-populations.

Toutes ces perturbations concourent à diminuer les performances reproductrices qui, en-deçà d'un seuil, ne permettent plus de produire suffisamment de jeunes pour compenser la mortalité des adultes. Par un processus d'érosion lente et insidieuse, nous assistons ainsi à l'extinction de populations autrefois florissantes.

## Des solutions

L'évolution récente des habitats en Bretagne a entraîné la disparition de nombreux sites de nidification de limicoles, mais aussi, trop souvent, une réduction des superficies de milieux favorables dans les derniers sites. Il en résulte maintenant une extrême concentration spatiale des populations reproductrices. Ainsi, dans les départements de la Bretagne administrative, quinze sites abritent près de 80 % de l'ensemble des limicoles. Plus précisément, ils accueillent plus de 90 % des effectifs de la plupart des espèces en danger ou vulnérables (par exemple oedicnème, grand gravelot, barge à queue noire). Ils jouent ainsi un rôle essentiel pour la conservation des populations régionales.

Dès la fin des années 70, Bretagne Vivante a attiré l'attention sur le statut précaire des limicoles nicheurs bretons et développé un programme de conservation, visant d'abord les grands marais du sud-est de la région. Dans le Golfe du Morbihan, l'acquisition de 15 hectares d'anciens marais salants à Falguérec - Séné en 1979 est destinée prioritairement à protéger l'échasse blanche. Le travail de l'association a eu pour résultat la création en 1996 de la réserve naturelle des Marais de Séné qui s'étend sur 410 ha. Toujours dans le Golfe du

Morbihan, la réserve biologique de Pen en Toul à Larmor-Baden, préserve 30 hectares d'anciens marais salants depuis 1995. Également en 1979, Bretagne Vivante achète des salines en activité dans les marais de Guérande à une époque où la saliculture traditionnelle semble vouée à l'abandon et les marais condamnés au remblai et à l'urbanisation. Dans le centre de la Bretagne, la création de la réserve du Cragou à partir de 1986 a ouvert la voie à d'autres actions de protection et de gestion des habitats de nidification du courlis cendré dans les Monts d'Arrée. Enfin, bien que les préoccupations qui ont motivé la mise en réserves des îlots marins soient étrangères aux limicoles nicheurs, ce réseau joue néanmoins maintenant un rôle important dans la préservation de plusieurs espèces, notamment l'huîtrier pie et le grand gravelot.

Bien que le réseau de réserves de Bretagne Vivante ait une grande importance pour les limicoles nicheurs, un programme de plus grande ampleur est néanmoins nécessaire pour conserver des populations viables. Il faut agir d'abord et d'urgence sur les principaux sites actuels de reproduction, mais envisager aussi des mesures de restauration de la qualité des habitats à une échelle beaucoup plus large.

### Le petit guide de bonne conduite

- Je respecte les contraintes imposées dans les espaces protégés.
- Je ne débarque pas de mars à juin sur les îles et les îlots où se reproduisent des limicoles.
- Au printemps, je ne promène pas mon chien sans laisse dans les zones de reproduction des limicoles.
- Je ne roule pas en moto ou en 4x4 sur les plages et les massifs dunaires.
- Je ne m'installe pas à proximité d'un nid de gravelot pour bronzer ou pour pique-niquer.

Je ne fais pas de photographies de limicoles au nid.

Pour les espèces nichant en faible densité et nécessitant donc de vastes espaces pour se reproduire (courlis cendré, bécassine des marais) des mesures agri-environnementales du type OGAF landes et prairies humides s'appliquant à de larges surfaces semblent les mieux adaptées pour préserver des habitats de reproduction et stabiliser ou renforcer les effectifs. Il conviendrait également de prendre en compte les sites de reproduction de limicoles dans les projets d'aménagement du territoire en centre Bretagne, notamment en ce qui concerne le développement des activités de loisirs.

Pour les autres espèces de limicoles, la situation est sensiblement différente. Si l'on excepte la Loire-Atlantique et ses vastes régions marécageuses, la quasi-totalité des autres



R. Basque

nicheurs bretons se concentre sur quelques milliers d'hectares, soit une partie infime du territoire, essentiellement localisés sur le littoral. Les principaux facteurs agissant négativement sur les limicoles nicheurs varient en fonction des habitats - dérangement par les activités humaines sur les dunes et les îlots marins, gestion hydraulique et de la végétation dans les marais et prairies humides - ce qui implique la mise en oeuvre de mesures de conservation différenciées. Dans le premier cas, l'organisation et le contrôle des activités dans l'espace et le temps peuvent être des mesures appropriées et suffisantes pour rétablir un succès de la reproduction compatible avec le maintien des populations. En revanche, la préservation des zones humides, au sens large, nécessite une maîtrise foncière ou d'usage préalable à la mise en oeuvre des mesures de gestion appropriées.

En l'état actuel, un tel programme de conservation des sites de reproduction des limicoles ne paraît pas inconcevable. En effet, une proportion importante de ces espaces est d'ores et déjà propriété du Conservatoire du Littoral ou des départements. Dans ce cas, il s'agit de faire accepter les mesures de gestion des activités humaines ou des habitats par les propriétaires et les gestionnaires. Ensuite, il convient de souligner que la plupart des sites abritant des limicoles nicheurs présentent également un grand intérêt patrimonial pour d'autres espèces ou des habitats. A ce titre, ils figu-

rent parmi les sites proposés pour constituer le réseau Natura 2000, ce qui devrait offrir de nouvelles possibilités d'action pour la préservation des espèces et des habitats, à l'échelle de sites fonctionnels.

Ce n'est certainement pas un hasard si l'essentiel des populations reproductrices de limicoles est localisé dans un faible nombre de sites naturels remarquables. Ces espèces, étroitement liées à certaines qualités de milieux, nécessitent et justifient tout à fait que Bretagne Vivante développe un programme de conservation prioritaire visant à orienter les politiques et pratiques de protection publiques, renforcées le cas échéant par des actions associatives de préservation et de gestion d'espaces. Comme au Cragou, en Iroise ou dans le Golfe du Morbihan, ces actions ne pourront que bénéficier à des habitats et des espèces menacés. Le courlis cendré, le gravelot à collier interrompu et le chevalier gambette pourraient ainsi devenir les espèces symboles de la conservation des landes et tourbières, des dunes et des marais littoraux.

Si nous voulons voir un jour ces espèces s'installer hors des espaces protégés, nous devons à titre individuel adopter des comportements responsables et respecter les quelques consignes simples du guide de bonne conduite du limicophile averti. ■